

Histoire

&

MÉMOIRE



E D I T O R I A L

En ce mois de rentrée, nos souhaits de réussite et de découvertes enrichissantes vont vers tous les écoliers, lycéens, étudiants qui auront à utiliser les services des Archives Départementales. Monsieur Decelle et Mademoiselle Bréemersch rouvrent les portes du Service Educatif à tous les enseignants qui désirent informer leurs élèves, travailler sur un thème du programme ou préparer dans les meilleures conditions le Concours de l'Historien de demain. Un livre pédagogique sur les moulins du Pas-de-Calais sortira de presse prochainement et leur est particulièrement destiné.

Les classements, inventaires et indexations informatisés ont été poursuivis durant le temps des vacances. Ce trimestre, sera mis à disposition du public un inventaire des archives concernant l'Agriculture et les Eaux-et-Forêts aux XIX^e et XX^e siècles contenant les fonds de préfecture relatifs à ce sujet et de l'Office national des Eaux-et-Forêts. Ils pourront être utiles à de nouvelles recherches universitaires et permettront peut-être d'apporter des éléments nouveaux ou de compléter chronologiquement la thèse faite par M. Hubscher en 1979 sur l'Agriculture du Pas-de-Calais de 1850 à 1914. Enfin la rentrée « scolaire » a aussi sonné pour un de nos conservateurs, une rentrée un peu particulière toutefois : Mr. Olivier Poncelet a en effet quitté le Pas-de-Calais - à regret, nous a-t-il dit - et rejoint l'Ecole Française de Rome pour un travail de recherche sur les XVI^e et XVII^e siècles qu'il devra mener à bien en trois ans. A lui aussi que beaucoup d'entre vous avaient eu comme interlocuteur attentif depuis un an, nous souhaitons donc une bonne rentrée.

Roland HUGUET

Président
du Conseil Général



Conseil Général
PAS-DE-CALAIS

ORGANIGRAMME DES ARCHIVES NATIONALES

Les Archives départementales étant transférées aux départements depuis 1986, la volonté se fait jour désormais de bien distinguer le service central de la direction des Archives de France des centres des Archives nationales (5 unités à travers le pays).

Ces centres sont :

- le centre historique de Paris rassemblant les fonds historiques depuis le moyen-âge
- le centre des archives contemporaines (Fontainebleau)
- le centre des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence)
- le centre des archives du monde du travail (Roubaix)
- le centre national du microfilm (St-Gilles-du-Gard)

Est en projet une sixième unité, la future maison de la mémoire de la V^{ème} République (Reims, grand projet rassemblant les archives publiques définitives depuis la fondation de l'actuelle République).

La première unité, le centre historique de Paris, va être restructurée et composée de trois départements dont voici l'organigramme adopté le 9 mars, lors du comité technique paritaire de la direction des Archives de France.

Organigramme du Centre historique de Paris (60 rue des Francs-Bourgeois, Paris 3ème)

Le secrétariat général est constitué par :

- le service administratif et financier auquel est rattaché le service intérieur
- le service des travaux et de l'entretien
- le service de sécurité
- l'atelier de microfilm et de photographie
- l'atelier de reliure et de restauration.

Le département des publics regroupe :

- le CARAN ou centre d'accueil et de recherche des Archives nationales,

créé en 1988

- le musée d'histoire de France,
- la bibliothèque riche de ses 150000 titres
- le service des publications
- la boutique.

Le département des fonds d'archives comprend :

- la section ancienne (des origines à 1789) dont relèvent le service des sceaux et le service de l'onomaistique
- la section du XIX^e siècle (1789 à 1914)
- la section du XX^e siècle (1914 à 1958)
- la section des cartes et plans et de la photographie
- la section des fonds d'origine privée
- le minutier central
- le service des archives d'associations (chargé de mettre en place le transfert des archives d'entreprises au centre des archives du monde du travail à Roubaix).

L'ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'HISTOIRE DE LA JUSTICE ET LA COUR D'APPEL DE DOUAI ORGANISE

LES 13 ET 14 OCTOBRE 1995 A DOUAI
DES JOURNEES REGIONALES D'HISTOIRE DE LA JUSTICE AUTOUR DU PARLEMENT DE FLANDRES

au programme :

VISITE DE L'EXPOSITION ET DE L'ANCIEN PARLEMENT DE FLANDRES
CONFERENCES-DEBATS : LE PARLEMENT DE FLANDRES LA JUSTICE EN FLANDRES PROFESSIONS, LIEUX DE JUSTICE, ARCHIVES

Professeurs d'université, magistrats, conservateurs (Catherine Dhérent et Nathalie Vidal représenteront le Pas-de-Calais) dirigeront les travaux durant ces journées d'études. Pour toute information, contactez l'association au 44.77.75.54.

info

question ?

Un maire nous écrit : « Suite à l'augmentation des consultations des registres d'état civil pour les recherches généalogiques, ceux-ci risquent de se voir sérieusement endommagés rapidement. Aussi, la commune envisage-t-elle de mettre sur microfilm des registres de plus de 100 ans. Cependant, il existe désormais d'autres méthodes (informatisation, CD ROM...) et nous souhaiterions connaître votre avis avant de prendre toute décision : quel est le système le plus pratique et le moins onéreux ? ».

Notre réponse peut profiter à d'autres collectivités : « Les registres de plus de 100 ans de votre commune ont déjà été microfilmés par la Société généalogique de l'Utah. Vous pouvez les acquérir pour environ 100 Fr. la bobine. Un lecteur de microfilm 35 mm bas de gamme coûte environ 10 000 Fr et un reproducteur 60 000 Fr : nous vous conseillerons en fonction du prix que vous souhaitez mettre. Il est possible de plus de nous demander en prêt ou d'acquérir les microfilms d'autres communes à la demande de vos administrés ou de ceux des environs qui souhaiteraient les consulter. Vous constitueriez ainsi un centre de documentation nécessaire et encore inexistant dans la plupart des arrondissements du département puisque la lecture des microfilms n'est aujourd'hui possible que dans les bibliothèques municipales d'Étaples et de Saint-Omer.



Il est aussi possible d'effectuer des CD-Rom. Les ordinateurs pour la lecture sont peu coûteux (environ 2500-3000 Fr) mais la matrice du CD-Rom est très chère à faire. Tous vos registres tiendraient en un seul disque : vous avez environ 3600 vues et un CD-Rom peut en contenir 50000 environ. La fabrication d'un CD-Rom n'est intéressante que lorsqu'on en tire beaucoup d'exemplaires : je pense qu'à l'heure actuelle, il faudrait compter au moins 150 000 Fr pour faire la matrice d'un CD dont la durée de vie est de 10 ans au plus (très vite dépassé et illisible). Vous ne connaîtrez pas de problème de conversion avec un microfilm dont la durée de vie peut atteindre 100 ans en conditions optimales de conservation : il sera de toute façon toujours lisible et facile à convertir, à l'inverse du CD-Rom.



LE TRI DES ARCHIVES

Aujourd'hui, les critères d'élimination de documents sont pensés et testés durant plusieurs mois avant leur adoption définitive dans l'ensemble des Archives de France. Ne professez-t-on pas à l'Ecole des chartes qu'un bon conservateur est un bon destructeur ?

Ce n'était pas le cas dans les temps anciens durant lesquels on détruisait sans doute plus encore qu'aujourd'hui mais selon des principes très subjectifs. Par chance, certains documents voués à la destruction par leurs examinateurs ont survécu.

En général, ceux désignés par nos ancêtres comme « papiers inutiles » sont précieusement conservés par les archivistes du temps présent, et on atteint bien souvent par eux les aspects les plus intimes de la vie d'autrefois.

Si la remarque « inutile » est la plus fréquente, devenue aujourd'hui la mention « pilon » ou « pilonné » sur les bordereaux de versements administratifs (ce terme évoque le marteau écrasant les papiers pour les reconvertir en pâte), on trouve rarement de savoureuses formules du type de celle-ci, datant du XVI^e siècle (chartrier de Couvin) : « Plusieurs résidus de procédure pour le sieur baron de Canlers contre les sieur et dame de Canosse, plusieurs copies de rentes créées par Antoine d'Héricourt et Marie Morel sa compagne et dont ledit sieur baron de Canlers a esté chargé et toutes ces pièces ne peuvent servir que pour faire passer le temps aux désœuvrés et aux enfans dans les écoles. Costé y-27 ».

Les désœuvrés d'hier sont les étudiants d'aujourd'hui !

Les dossiers d'Instituteurs de la série C

6659 dossiers d'instituteurs ayant exercé entre 1878 et 1945 ont été inventoriés par Thérèse Louage, bénévole, et mis en base informatique par J.Y. Léopold, adjoint administratif aux Archives. Ils étaient dans les services de l'Inspection Académique et ont été confiés aux Archives départementales du Pas-de-Calais lors de plusieurs versements. La collection n'est pas complète : de nombreux documents ont disparu pendant la Première Guerre mondiale ainsi qu'en témoigne une note de l'Inspecteur d'Académie, datée de février 1929 : « Les archives de l'Inspection Académique d'Arras ayant été en grande partie détruites pendant la guerre par les bombardements, il n'est pas possible de retrouver le dossier de Monsieur P... ni les états de traitements sur lesquels il figure » (T 1213/20).

Tous les dossiers ne présentent pas le même intérêt ; les plus passionnants couvrent la période 1878-1920 ; après cette date, ils perdent beaucoup de leur saveur et de leur richesse.

Nous livrerons au cours des numéros d'Histoire et Mémoire, l'introduction à cette exceptionnelle série rédigée par Th. Louage, introduction qui montrera toutes les études qui peuvent être menées à partir de ces dossiers.

I-Contenu des dossiers

1) la fiche individuelle de renseignements

Monsieur Beaudra désire entrer dans

l'enseignement en 1885 : sa fiche indique son état-civil, la nature des diplômes obtenus et une appréciation de l'Inspecteur primaire, qui, au cours d'un entretien a évalué les aptitudes du candidat. Une lettre de recommandation de l'instituteur chez qui le jeune Beaudra s'initie à la pédagogie appuie la demande de poste (T 1220/2). Parfois s'ajoutent un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire ou le commissaire de police, et un certificat d'aptitudes physiques.

2) le questionnaire de 1878

Ce questionnaire envoyé à tous les instituteurs en 1878 est un document essentiel à qui veut connaître l'école publique et son fonctionnement à la fin du XIX^e siècle. Il se décompose en deux parties : la première concerne l'école : locaux, matériel scolaire et pédagogique, logement d'instituteur, améliorations souhaitables ; la deuxième concerne l'instituteur : état civil, diplômes, traitement, vœux... Certains documents, remplis de façon très détaillée, permettent de dresser un tableau réaliste du fonctionnement des écoles et des conditions de travail des maîtres. Ainsi Florimond Deneux, exerçant à Etrun (T 1196/14) ne nous laisse rien ignorer des difficultés matérielles auxquelles il est confronté.

3) les rapports semestriels puis annuels.

Ils sont rédigés par les directeurs sur les adjoints : y sont jugés le travail, les résultats obtenus, la conduite à l'école et hors de l'école.

4) les rapports d'inspection

5) les demandes de changement de poste

Elle alternent avec les arrêtés de

8) un état des services

Cet état achève le dossier ; il est établi en vue du calcul du montant de la



nomination ; les demandes de congé sont accompagnées des certificats médicaux qui les justifient.

6) les lettres de félicitations ou de blâmes

Elles couronnent ou sanctionnent le travail accompli.

7) les lettres de plainte ou de dénonciations

Anonymes, elles ne sont pas rares jusqu'en 1920.

retraite à laquelle le maître peut aspirer.

L'étude de ces divers documents permet d'esquisser un portrait de l'instituteur des débuts de l'école publique et obligatoire, à l'existence souvent précaire, à la tâche écrasante.

A travers eux se dessine la lente amélioration de la fonction d'enseignant ; le clerc laïc à l'avenir aléatoire laisse place au fonctionnaire d'Etat gravissant lentement les échelles d'une carrière difficile mais sûre.

Dans le prochain numéro, nous traiterons des Instituteurs de 1878 à 1920.

MICROFILMS DES REGISTRES PAROISSIAUX ET DE L'ETAT CIVIL

En 1988, une convention ayant été signée entre le Conseil Général du Pas-de-Calais et la Société généalogique de l'Utah (Etats-Unis) fut commencé le programme de microfilmage des registres paroissiaux et d'état civil du département : il fut décidé de constituer une collection idéale.

Les conservateurs, lors de leurs contrôles d'archives communales, prennent en charge les registres des communes ; ceux-ci sont au retour comparés avec les doubles versés tous les ans depuis 1737 aux greffes des tribunaux. C'est alors que le meilleur des deux est microfilmé.

Pour la période antérieure à l'obligation de tenue des registres en double exemplaire (lettres patentes de 1736), il existe exceptionnellement des doubles collections : dans ce cas, elles sont toutes deux entièrement microfilmées.

De ces bobines de microfilms, un exemplaire est conservé par la société généalogique de l'Utah à Salt Lake City, un autre offert par celle-ci aux Archives départementales du Pas-de-Calais qui en achètent deux supplémentaires.

Des trois exemplaires acquis par les Archives du Pas-de-Calais, l'un est confié pour conservation dans des conditions optimales au Centre national des microfilms des Archives de France à Espeyran (dans le Gard), l'un est destiné au public dans la salle de lecture du centre d'Arras où il se trouve en « usuel » et le dernier est intégré à la collection proposée en prêt extérieur.

Ces prêts sont faits à des services publics, Archives municipales, départementales ou nationales, bibliothèques municipales ou universitaires, qui en font elles-mêmes la demande pour leurs lecteurs aux Archives départementales du Pas-de-Calais : le prêt est consenti pour une durée de 30 jours. Les demandes étant nom-

breuses (2001 bobines ont ainsi été prêtées à l'extérieur en 1994), il arrive qu'il y ait un délai d'attente lorsque la bobine est en prêt ou déjà demandée de nouveau par une ou plusieurs personnes.

Les associations équipées de lecteurs de microfilms peuvent aussi les acheter à la Société généalogique de l'Utah (une centaine de francs la bobine). Pour cela, il faut obtenir une autorisation d'acquisition délivrée par le directeur des Archives du Pas-de-Calais. L'autorisation est remise avec le numéro à sept chiffres de la bobine (code Utah) qui est différent de la cote qu'ont ces microfilms aux Archives départementales.

Cette cote commence dans toute la France par 5 Mi. Un inventaire du 5 Mi est en consultation dans les salles de lecture et il est régulière-

ment mis à jour : le programme de microfilmage n'est en effet pas terminé dans le Pas-de-Calais, il le sera vraisemblablement mi-1996.

En juillet 1995, les registres de 570 communes sur 898 étaient microfilmés.

Un service de prêt des bobines est aussi en place à Dainville depuis le 1^{er} septembre. Chaque lecteur inscrit dans la base peut venir emprunter pour 30 jours 3 bobines de microfilm à la fois : il n'y a pas d'expédition par la poste. Une caution de 500 Fr correspondant à la facturation de 16,60 mètres de microfilm est exigée par bobine. Elle est obligatoirement constituée d'un chèque à l'ordre de M. Le Payeur départemental. En cas de retard (après les 30 jours de prêt), cette caution sera mise en recouvrement sans possibilité de réclamation. La liste des communes microfilmées est régulièrement mise à jour et est envoyée sur demande, par courrier, sous forme de photocopies à 2 Fr la page (la liste de juillet 95 compte 13 pages).

EXPOSITION PRESENTÉE PAR LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS :

*Des premiers projets
à la réalisation de la ligne
de Chemin de Fer
d'Arras à Étaples
(1837-1878)*

L'idée émise par Vauban de créer une voie de communication rapide reliant le littoral à l'Artois préoccupait considérablement les notables locaux ainsi que les populations des vallées de la Canche et de la Ternoise. De nombreuses études et de nombreux projets furent établis par le docteur Danvin de Saint-Pol-sur-Ternoise ou encore l'ingénieur parisien Loubat..., des voies navigables à l'établissement d'un chemin de fer à traction hippomobile puis à vapeur...

C'est finalement la Compagnie du Chemin de Fer du Nord qui passe une convention avec l'Etat, le 22 mai 1869, pour la construction des lignes d'Arras à Étaples, et de Béthune à Abbeville, se croisant à Saint-Pol et non pas à Frévent...

Travaux ajournés par la guerre de 1870 puis repris fin 1872 sous la responsabilité de FREMAUX, ingénieur des Ponts et Chaussées, jusqu'au 5 août 1878, date de l'inauguration

tion de la ligne de chemin de fer d'Arras à Étaples complètement achevée.

Documents, photos et cartes postales seront présentés aux Archives du Pas-de-Calais à Dainville du 27 septembre au 20 Octobre 1995, après leur passage en gares de Hesdin, Montreuil et Étaples.

Pour les historiens, les enseignants et leurs élèves... il s'agit de revivre une page importante de notre histoire locale.

Pour toute information complémentaire, joindre la chargée de communication des Archives Départementales du Pas-de-Calais au 21226262 poste 2981.



LE CHEMIN DE FER DANS LE PAS-DE-CALAIS DES ORIGINES A 1914

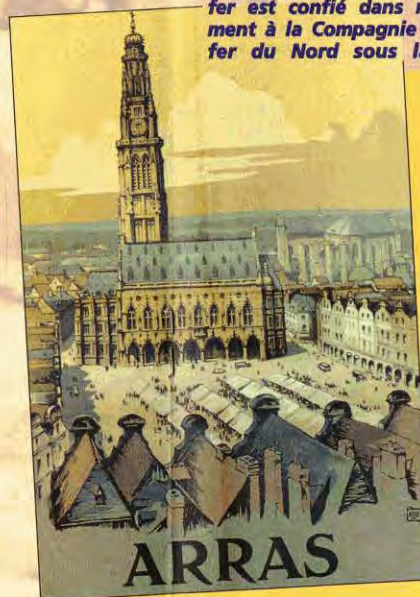
Au XIX^e siècle, les transports constituent un élément essentiel des changements profonds qu'a connus ce siècle. Cette révolution a été la condition de l'expansion économique de beaucoup de régions.

Jusque là les progrès avaient été, dans ce domaine, quasiment inexistant : à l'époque de Jules César, il fallait 5 jours pour aller de Lyon à Lutèce, sous Louis XVI, ce trajet n'était réduit que d'un jour ! L'apparition des chemins de fer a bouleversé la vie quotidienne des Français qui passent alors d'un monde immobile et d'un horizon bloqué à un monde ouvert et mobile. Ce système permet d'effectuer des communications gagnant en vitesse et en régularité sur les diligences à chevaux, transportant à la fois voyageurs et marchandises. Le chemin de fer est confié dans notre département à la Compagnie du chemin de fer du Nord sous la tutelle des

Rotschild. L'idée maîtresse qui préside à sa réalisation est de relier Paris aux frontières et la principale motivation n'est pas seulement la centralisation industrielle, mais aussi la volonté de mettre en valeur les régions en cours d'industrialisation. Instrument du développement économique, le chemin de fer contribue aussi au développement des loisirs (dominicaux ou balnéaires) et à la diffusion des idées républicaines. Il permet de faire évoluer les mentalités et d'éduquer les électeurs en leur apportant l'information. Le dossier essaye d'aborder des exemples significatifs recouvrant l'ensemble des questions importantes sur le sujet : l'ampleur du sujet a nécessité des

choix drastiques. Les documents choisis permettent d'aborder de nombreux thèmes techniques, politiques ou financiers, les aspects humains avec les cheminots et les voyageurs à travers leur vie quotidienne, l'architecture et la fonction des gares, les projets de liaison transmanche, l'apparition de nouvelles mentalités et d'un nouveau vocabulaire, le matériel roulant... Ce dossier pédagogique est réalisé par les Archives départementales du Pas-de-Calais grâce aux recherches effectuées par Pascale Bréemersch et Jean-Marie Decelle. 83 documents en fac-similé format 21x29,7 et 8 diapositives couleurs commentées.

Le prix de vente est de 190 Fr + 20 Fr de port, pour toute information, contactez la chargée de communication



Belles lettres de jadis

Mercredi

Une maman à celle qui fait
battre le cœur de son fils.

Lettre d'Emma de Louvencourt
à une inconnue (chartrier de Couin)
Couin, 4 septembre 1863

Vous avez constaté plusieurs fois, Madame, la réserve et la timidité de mon cher fils,
et cherché en même temps, à l'encourager par vos conseils bienveillants.

Je crois bien faire, en lui venant en aide près de vous, à qui il n'ose parler de son dévouement,
de son ardent désir de vous consacrer sa vie... Serait-ce témérité de sa part,
illusion maternelle de la mienne, de croire qu'il ne sera point repoussé ?

Dans le peu d'instants que j'ai passés près de vous, Madame, vous m'avez parlé avec un épanchement
dont j'ai été bien touchée de la douleur qui, depuis trois ans bientôt empoisonne votre jeune et brillante existence.
J'ai tout compris ; et il m'a semblé que, si jeune, si aimante, vous ne pouviez vivre sans renouveler un lien
dont vous aviez connu seulement les indiscibles douceurs. Thislain est aussi aimant que peu livré à lui-même,
depuis l'âge de 16 ans, il ne nous a jamais donné de sujet de plaintes, et a déjà plus de maturité que d'âge.
Il est tout Kersaint ainsi que vous le dites vous-même ; ce serait comme un arrangement de famille,
un chignon qui se reliait au passé, sans rien changer à votre position dans une famille comme la vôtre
et qui j'en suis certaine, applaudirait à un nouvel engagement qui ne vous séparerait point d'elle.

Enfin, Madame, depuis longtemps, mon fils a vécu assez dans votre intimité,
honoré de votre bienveillante affection, pour être tout-à-fait connu de vous,
sans que je m'étende sur ce sujet. Son occupation constante serait de venir au devant de vos desirs,
de vous rendre ce bonheur dont vous êtes si digne,
de s'occuper de vos enfants qui le chérissent déjà. Quant à moi, à monsieur de Louvencourt,
nous verrions avec une vive joie, une si charmante personne devenir notre fille
et les plus affectueux sentiments vous seraient assurés.

Veillez Madame en agréer l'expression, et chercher dans votre cœur de mère,
l'excuse de ma démarche, si par malheur, elle vous semblait indiscrette.



La paléographie

Ces vers sont extraits d'un recueil rédigé
entre 1595 et 1598 (Chartrier de Couin).
L'auteur y a transcrit ses poèmes
et chansons d'amour. Le premier sonnet
est de façon originale dédié
au livre qu'il est en train
d'entreprendre et s'intitule
« Sonnet à son livre ».

Durée :

Force :



Les difficultés paléographiques ne sont pas grandes dans l'exemple retenu.
Les tildes remplacent des abréviations courantes :

À la fin de la première ligne = que. Sur la lettre q sont développées des abréviations très précises qu'il faut connaître :

si q̄ = que donc en écriture rapide q̄

q̄ = qui, le jambage représentant alors un i pointé sur le q. On trouve plus rarement q̄ pour que

par exemple : q̄u = quant.

La langue est en revanche plus délicate pour qui ne connaît pas les formes picardes

par exemple : qu'ecthe = qu'est-ce.

Solution
de l'exercice :
Sy se rest point amour qu'esthe donc que je sens
Mais las, sy c'est amour, Dieu, quel estrange fait
Sy je le dis bien, je sens autre effraie
Sy je le dis cruel, trop doux sont mes journaux

info ETUDIANTS

Sujets de maîtrise ou thèse à traiter
aux Archives du Pas-de-Calais.

- Les bureaux de bienfaisance des communes rurales
du Pas-de-Calais aux XIX^e et XX^e siècles
(à partir des registres de délibérations de ces bureaux dans
la sous-série Edép. des Archives du Pas-de-Calais. Selon l'abondance
des sources, le sujet est sans doute à diviser en secteurs géographiques).
- Le même sujet peut être traité pour quelques villes.
Les archives sont en ce cas souvent conservées
dans les communes mais la source est identique
(registres de délibérations des bureaux de bienfaisance
essentiellement et aux Archives départementales série M et X).
- Richesse et pauvreté des paroisses du diocèse d'Arras en 1906
(à traiter par doyenné à partir des dossiers d'inventaires
conservés dans la série V, inventoriés en 1994-95).
- Etude comparative de la haute justice (en particulier les peines
de mort et bannissement) à travers les comptes de deux baillages.
Séries A et B des Archives départementales du Pas-de-Calais.
- L'architecture religieuse de briques au XX^e siècle dans le Nord
de la France. Dom Bellot et ses élèves (à partir des dossiers
des séries 2 O et de la presse en archives départementales,
et des archives diocésaines en prenant rendez-vous).
Sujet difficile en raison de la nécessité de consulter des archives privées dont
celles des cabinets d'architectures et celles du diocèse
(responsable : le chanoine Léon Berthe).
- Les cultes populaires dans le Pas-de-Calais :
saints, érections de chapelles et de calvaires de 1795 à 1810.
A partir du dépouillement des cotes 3K35 à 38.
- Les coutumes provinciales en Artois aux XVII^e et XVIII^e siècles :
rédaction, impression, critique, usages (sous-série 2C et bibliothèque
des Archives du Pas-de-Calais, série C Intendance des Archives du Nord).

La graphologie et l'affaire Dreyfus

Jules Crépieux-Jamin (Arras, 28 décembre 1858 - Rouen, 24 octobre 1940) est
considéré comme un des fondateurs de la graphologie moderne. Auteur de
nombreux ouvrages, dont l'écriture et le caractère et surtout l'ABC de la
graphologie où il mit en place une classification des types d'écritures enco-
re aujourd'hui à la base de l'apprentissage de la graphologie, il fut contacté
en 1897 par l'avocat d'Alfred Dreyfus et appelé à produire une expertise,
comparant l'écriture du fameux bordereau, seule pièce à conviction incriminant
Dreyfus, avec celle de l'accusé. Son étude aboutit à un jugement net et
précis : Dreyfus ne pouvait être l'auteur du bordereau.

A l'occasion du centenaire de l'Affaire
Dreyfus, le Cercle Crépieux-Jamin, associa-
tion de graphologie, a souhaité organiser
une exposition, lors de sa journée d'étude,
autour de Jules Crépieux-Jamin et de
l'Affaire. Les Archives départementales du
Pas-de-Calais se sont associées à l'initiative
et l'exposition sera visible le 20 octobre
1995 aux Grandes Prairies à Arras et du 25
octobre au 17 novembre 1995 aux Archives
départementales à Dainville (1, rue du 19
mars 1962) avec deux conférences en prépa-
ration.

Celle-ci regroupera des documents pour la
plupart inédits : manuscrits, lettres auto-
graphes d'Alfred Dreyfus, de Lucie, sa
femme, de Mathieu, son frère, ou de son avo-
cat, témoignages divers sur la vie de
Crépieux-Jamin et sur l'impact de l'Affaire
dans sa carrière.

Ces documents proviennent presque exclusi-
vement des archives personnelles de Jules
Crépieux-Jamin, données au Cercle par son
fils Edouard. Ils n'avaient, jusqu'à présent,
jamais fait l'objet d'une exposition



HISTOIRE & RANDONNEE

La marche à pied est un excellent moyen de faire de très
enrichissantes découvertes historiques : ici un graffiti
sur un mur de pierre blanche, là une petite chapelle au
vocabulaire inconnu, là une vraie haie ancienne, dans ce pré
une superbe motte féodale ou de moulin, dans ce champ
une pierre dressée ou menhir...

Toutes brides de vies qui nous conduisent à nous inter-
roger, à chercher, et que nous n'aurions pas remarquées
ou auxquelles nous n'aurions pas même pu accéder en
voiture. La Fédération Française de la Randonnée
Pédestre encourage ses administrateurs à créer des sen-
tiers de promenade à thèmes historiques. L'un deux,
dans le Pas-de-Calais, Monsieur Gérard DELSAUX, est
en relation avec les Archives départementales et fera
imprimer un topo-guide des sentiers historiques
de notre région.

Vous qui vous intéressez
à l'histoire, qui êtes de
plus amoureux de nos
beaux paysages et petits
sentiers, n'hésitez pas à
faire partager vos coups
de cœur. Vous pouvez
nous signaler les prome-
nades que vous aimez et
quels faits, petits ou
grands, peuvent y être
évoqués.



LES BLASONS DES COMMUNES

Un maître de conférence de droit public à
l'université de Limoges, Alain TEXIER,
vient de fonder une association nommée
BLASON (BP 1079, 87051 LIMOGES
CEDEX).
Cette idée lui est venue suite à la déception
de voir la municipalité de Limoges rempla-
cer ses armoiries, vieilles de plus de six
siècles et chargées de signification, par un
logo ressemblant à tous ceux que l'on voit
fleurer aujourd'hui sur les papiers à lettre
et panneaux municipaux, et qui ne sont
pas représentatifs des réalités communales
qu'ils prétendent traduire. Cet appauvrisse-
ment symbolique est dommageable selon
A. TEXIER aux communes, héritières de

traditions millénaires qu'elles devraient
jalousement entretenir.
Ce sont des réflexions semblables qui nous
ont guidés pour la publication de
l'Armorial des communes du département
(cf Histoire & Mémoire n°1).



ouvrage reçu

Monsieur Xavier THERY, président-directeur-général des Etablissements VRAU de Lille de 1964 à 1984,
nous a envoyé son étude : « Une famille de patrons dans l'industrie naissante du Nord de la France :
de 1816 à 1870, les débuts difficiles de la société VRAU ».

L'auteur étudie le très lent développement de 1816 à 1860, suivi d'une brutale ascension de la filerie
de lin lilloise qui a produit le célèbre « fil au chinois », encore utilisé de nos jours dans le monde entier.
Ayant durant 20 ans bien connu le monde de cette entreprise, il en livre l'histoire, à partir des archives
de société, en même temps que celle de la famille fondatrice qui vivait en son sein.

Il note le peu d'études encore consacrées au milieu patronal. Ceci est un vaste champ pour les étudiants,
et les monographies de ces familles se révèlent diverses et passionnantes. L'absence d'archives d'entre-
prises ou familiales est certes pour de telles monographies un problème, mais bien des sources publiques
(notaires, série M, série P pour la fiscalité entre autres des Archives départementales) peuvent servir.

Bienvenue à...

Jean-Claude HOMBERT, entré aux Archives départementales du Pas-de-Calais le 4 novembre 1963, puis nommé au hasard des concours aux Archives départementales d'Eure-et-Loire, de Seine-Saint-Denis, à la Direction des Archives de France pour bifurquer ensuite vers l'administration de l'éducation nationale. Il revient donc aux sources en remplacement de Michel Vasseur, au poste de documentaliste aux Archives départementales du Pas-de-Calais, depuis le 1er septembre 1995 à Arras.

Robert MASSART, a travaillé durant 31 ans à la SNCF dans divers services. N'ayant pu faire reconnaître ses compétences antérieures et en raison de son âge, il a décidé une reorientation de sa vie professionnelle vers la Fonction Publique Territoriale en passant le concours d'Adjoint administratif en 1993. Après 18 mois à la Direction des services vétérinaires départementaux, où il a travaillé aux diverses bases de données et tenu le courrier et les statistiques des suivis de visites vétérinaires, il a obtenu sa nomination aux Archives départementales à Dainville. Les tâches qui lui sont ou seront confiées sont la comptabilité, la Régie pour les encaissements et le traitement des archives des services fiscaux (Série P).

Archives de libraires



Les Archives du Pas-de-Calais n'ont encore dans la série des archives privées, aucun fonds de libraire. Les documents qu'ils peuvent contenir (grands livres, journaux comptables, catalogues, correspondances) seraient pourtant très utiles à nombre d'historiens de l'histoire du livre, en particulier pour

l'étude du commerce et de la diffusion de l'écrit. Si vous avez connaissance de telles archives de libraires du Pas-de-Calais, pourriez-vous nous les signaler par courrier. Elles pourraient entrer aux Archives départementales selon les modalités exposées dans Histoire et Mémoire N°1 (en particulier dépôt, don ou éventuellement achat). Vous contribuerez ainsi au sauvetage de sources précieuses pour la recherche historique qui disparaissent régulièrement.

« HISTOIRE ET MÉMOIRE »

Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais :
1 Rue du 19 Mars - 62000 DAINVILLE - Tél. 21.71.10.90
Directeur de la publication : Roland HUGUET
Rédacteur en chef : Catherine DHERENT
Coordination : Lydia HUGUET
Réalisation : Studio Interligne - Arras
Impression : Imprimerie SENSEY - Arras
Tirage : 2000 exemplaires
ISSN 1254-1184 - dépôt légal : 3^e trimestre 1995
© Les Archives Départementales du Pas-de-Calais - 1995

b i b l i o g r a p h i e

L'Académie d'Arras vient de sortir le volume de ses Mémoires (6^e série, tome II) contenant les travaux réalisés dans la décennie 1980-1990.

On y trouve des articles sur :

- Un village d'Artois avant 1914. Beaumetz-lès-Cambrai, par L. LEGER
- Célestine Leroy (1884-1966), par L. BERTHE
- Les bateliers d'Arras au XVII^e siècle, par L. CAUDRON
- Les fouilles de la rue Baudimont à Arras, par A. JACQUES
- Les généraux Schramm, par A. MERVAUX
- Considérations sur l'inventaire d'une officine de pharmacie au XVIII^e siècle, par Ch. MOREAUX.

On peut se le procurer au prix de 80 Fr (+ 20 Fr de port) auprès de Catherine DHERENT, secrétaire générale de l'Académie d'Arras, 1 rue du 19 mars 1962, 62000 DAINVILLE.

ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS

* Les Archives départementales des Côtes-d'Armor nous ont envoyé en don 44 cartes postales de la côte, essentiellement au début du siècle : Boulogne, Berck, le Touquet, la Chartreuse de Neuville au temps où elle abritait des moines, Montreuil (intéressante vue de la cour de récréation de l'école primaire supérieure en 1934) : elles sont cotées en 5F1.

* Monsieur Pierre GALLAND, instituteur retraité à Marconne, nous a fait don d'une intéressante plaquette publiée lors du décès de Jean-Charles Prudhomme (1866-1920), directeur général de la société des Mines de Dourges et administrateur de la Société électrique des Houillères du Pas-de-Calais. Des étudiants en histoire contemporaine pourraient s'orienter vers l'étude de certains grands ingénieurs et directeurs des compagnies minières, comme Marmottan, Prudhomme ou bien d'autres.

* Deux ensembles de documents viennent d'entrer aux Archives départementales du Pas-de-Calais et pourront éclairer l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

- La mairie d'Achicourt a prêté pour reproduction les correspondance, souvenirs de guerre et photographies prises de novembre 1940 à mai 1941 par un des « soldats aux petits canons » de la 3^e Compagnie des chasseurs de Panzers. Celui-ci, Emil FERTIG, habite aujourd'hui à Spire et a envoyé à la municipalité ces émouvants témoignages de son passage à Achicourt (coté J11853). Il termine ainsi ses souvenirs : « Voici longtemps que je suis un Européen convaincu... Ma ville de Spire donne le bon exemple de cette fraternité. »

Les Français qui y vivent ne sont pas considérés comme des étrangers mais des habitants estimés qui enrichissent la vie urbaine. Qu'il en soit ainsi et le reste du temps afin que nos deux nations vivent en paix ».

- Monsieur Maurice VANMACKELBERG, spécialiste des orgues de la région du Nord, et résident depuis 25 ans au Mans, a fait don de l'importante documentation qu'il a accumulée grâce à des rencontres et à une correspondance nourrie, de 1970 à 1986 environ, avec le colonel Raymond Le Tellier et Raoul Bouchet. Ces témoignages sont des éléments précieux à ajouter aux études existantes sur la bataille de Calais (20-26 mai 1940). On y trouve aussi, sans lien avec l'ensemble de la recherche, un journal de guerre 14-18 rédigé par Raoul Bouchet. Celui-ci, actif durant la Seconde Guerre, l'avait déjà été lors de la Première et décoré des médailles d'Arras, de la Victoire et inscrit sur le livre d'or des soldats de Verdun. Monsieur VANMACKELBERG livre ainsi les bases éventuelles d'un travail qui pourrait mettre en valeur deux figures de la résistance à l'Allemagne en mai 1940 : un étudiant pourrait être intéressé par ce sujet (cote J11862/1 à 3).

Notaires : Ont été classées et analysées 147 liasses de minutes notariales versées par maître Paul Laurent de Houdain couvrant la période 1796 - 1914, 243 liasses versées par maîtres René Ponticourt et Bernard d'Argoeuvres de Boulogne (1648-1898) et 147 liasses de l'étude de Bertincourt versées par maîtres Victor Versmée et Jean-Marie Plessiet de Bapaume (1709-1919).

Informations - informations - informations - informations - informations

PROGRAMME DES CONFERENCES PUBLIQUES DE L'ACADEMIE D'ARRAS

Les séances sont publiques et auront lieu sauf exception aux Archives départementales à Dainville dans la salle de conférences à 17 h 30. L'entrée est gratuite.

18 octobre : Pierre Gardet. L'orgue du couvent des Augustines à Arras (histoire, restauration). Exceptionnellement cette séance aura lieu au couvent des Augustines, 13 rue Pasteur à Arras, où nous serons accueillis par la communauté. La communication sera suivie d'une audition. Les membres extérieurs à l'Académie ne seront accueillis que dans la limite des places disponibles, la salle étant petite.

22 novembre : Alain Nalibos. La construction de l'église Saint-Nicolas-en-Cité d'Arras (première moitié du XIX^e siècle). Cette communication sera agrémentée de diapositives.

20 décembre : Denise Duong. Entre saints et loups.

17 janvier 1996 : Bernard Sénéca. Quatre horloges monumentales de notre région.

14 février : Jean Dominé. Réflexions sur la fonction préfectorale.

13 mars : Honoré Bernard. Un film pour le plan-relief d'Arras (titre provisoire). Monsieur Bernard présentera peut-être des passages du film qu'il réalise sur cet exceptionnel document.

17 avril : Patrick Wintrebert. Le vieux Arras par Emile Soullart. Présentation d'un fonds de 2000 dessins conservés aux Archives du Pas-de-Calais (XIX^e et début XX^e siècles).

15 mai : Philippe Marchand. L'Ecole centrale de Boulogne-sur-Mer.

Les communications durent trois quarts d'heure à une heure, sont précédées d'informations diverses et suivies de débats.

Nous avons le plaisir d'informer nos chers abonnés d'Histoire et Mémoire que nous aurons la joie de leur offrir avec le numéro 4, un superbe bloc de correspondance avec reproduction d'une ancienne aquarelle d'Arras, appartenant aux Archives départementales du Pas-de-Calais.



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros par an

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le Payeur Départemental du Pas-de-Calais et à adresser à : Archives Départementales du Pas-de-Calais - M^{me} la chargée de communication 12 Place de la Préfecture 62000 ARRAS

Abonnement